tes-Alpes), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Gap, au-dessus de la rive gauche du torrent de la Déoule ; pop. aggl., 175 hab. — pop. tot., 301 hab. Restes d'un ancien château.

BARCKHAUSIE s. f. (bar-ko-sî — de *Barckhaus*, n. propre). Genre de plantes à fleurs composées.

BARDANETTE s. f. (bar-da-nè-te). Bot. V. Lappago, au tome X du *Grand Dictionnaire.*

BARDELLI (Alexandre), peintre italien, né à Uzzano, près de Pescia, mort en 1633. Elève de Currado, il imita le style de son maître et celui du Guerchin. Il peignit des tableaux d'église, dont quelques-uns se trouvent dans l'église de Pescia.

BARDENNES s. f. pl. (bar-dè-ne). Barres de bois qui garnissent le banc de l'ouvrier verrier.

BARDI, ancien peuple de la Germanie, voisin des Sicambres, des Huns, des Vandales, des Hérules, et qui habitait le long des rives de l'Albis (Elbe).

* **BARDIN DE LA MOSELLE** (Libre), savant et homme politique français. — Il est mort à Paris en décembre 1867.

BARDONNAUT (Marcelin), ingénieur et écrivain français, né à Rennes en 1792, mort en 1873. Elève de l'Ecole polytechnique, il en sortit un des premiers et devint ingénieur des ponts et chaussées. M. Bardonnaut a publié quelques ouvrages signés soit des initiales Min B., soit de l'anagramme **Milcnare Baurandont**, soit enfin sous ce nom : **Un ancien conducteur des ponts et chaussées.** Outre des brochures sur le règlement des usines, sur le curage des rivières, sur la propriété littéraire, etc., on lui doit : *Réflexions morales et politiques* ou *Esquisse des progrès de la civilisation en France au* XIXe *siècle* (1848, in-8°); le *Diamant*, nouvelle, suivi de *Pendant un siècle* et de la *Leçon paternelle* (1854, in-8°); *Suite du Diamant* ou *Vingt ans de voyages avant et après* 1830 (1864, in-8°); *Entretiens familiers sur quelques questions de morale et d'économie politique* (1856-1862, 2 vol. in-8°); *Essai sur les réformes applicables à l'éducation* (1858, in-8°); *Scènes dramatiques et proverbes. La ligue du Bien public* (1868, in-8°); *Petit dictionnaire politique et social des mots les plus usités dans la littérature religieuse, morale et politique*, par M. B. (1872, in-8°). Malgré son titre, ce livre n'est pas un dictionnaire. Ce n'est qu'à la table qu'on trouve les matières rangées par ordre alphabétique.

* **BARDOS**, village de France (Basses-Pyrénées), cant. et à 6 kilom. de Bidache, arrond. et à 25 kilom. de Bayonne; pop. aggl., 125 hab. — pop. tot., 2,304 hab. Dans les environs, plusieurs anciens camps.

BARDOUX (Agénor), avocat et homme politique français, né à Bourges le 15 janvier 1829. Lorsqu'il eut terminé son droit, il alla s'établir comme avocat dans sa ville natale, où il se plaça au premier rang et devint bâtonnier de son ordre. M. Bardoux envoya des études à la *Revue de droit français et étranger*, ainsi qu'à la *Revue des Deux-Mondes*, et collabora à l'*Indépendant du Centre*, qu'il défendit comme avocat dans un procès intenté, en 1869, au sujet de la souscription Baudin, et qu'il fit acquitter. Elu, le premier, membre du conseil municipal de Clermont-Ferrand, M. Bardoux, qui s'était signalé sous l'Empire par le libéralisme de ses idées, fut nommé, après la révolution du 4 septembre 1870, maire de cette ville, où la sagesse de son administration accrut encore la considération dont il jouissait. Aux élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, M. Bardoux fut élu le premier sur onze par 81,265 voix. Il alla siéger au centre gauche, parmi les républicains modérés. Travailleur infatigable, orateur distingué, M. Bardoux ne tarda pas à se faire remarquer soit dans les commissions, où il fut chargé de faire de nombreux rapports, soit dans les séances publiques, où il prit très-fréquemment la parole pour défendre des mesures libérales. Il se montra un des fermes soutiens de la politique de M. Thiers, vota les préliminaires de paix, la loi municipale, la loi d s conseils généraux, la proposition Rivet, contre le rétablissement du cautionnement des journaux, au sujet duquel il prononça un remarquable discours, contre le pouvoir constituant, pour le retour de l'Assemblée à Paris, etc. La chute de M. Thiers, pour lequel il vota le 24 mai 1873, le jeta dans l'opposition. Tout en restant membre du centre gauche, il se fit admettre dans le groupe de la gauche républicaine, se prononça contre toutes les mesures prises par le gouvernement de combat pour étouffer la République, les libertés et amener une restauration monarchique, vota contre la circulaire Pascal, contre le droit d'expropriation accordé à l'archevêque de Paris pour construire l'église du Sacré-Cœur, attaqua vivement le projet, vota contre le septennat (19 nov. 1873), contribua à la chute du cabinet de Broglie, appuya la proposition de dissolution présentée par M. de Maleville (29 juillet 1874), combattit le projet de réorganisation municipale et vota la constitution républicaine du 25 février 1875. Lors de la formation du cabinet Buffet-Dufaure (10 mars 1875), M. Bardoux fut nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice. Malgré ses fonctions officielles, il conserva une grande indépendance personnelle, vota contre la loi sur l'enseignement supérieur et prit, après le vote de cette loi, la défense de l'Université dans un discours qu'il prononça, le 14 août 1875, à la distribution des prix du lycée Henri IV. Quelque temps après, il servit de témoin à M. Jules Ferry, qui se maria civilement. M. Bardoux se vit alors en butte aux attaques les plus vives de la presse cléricale et réactionnaire et au mécontentement de M. Buffet, qui continuait la politique de combat et d'aveugle résistance aux vœux les plus légitimes du pays. Ne voulant pas voir son nom associé plus longtemps à une direction gouvernementale déplorable contre laquelle il protestait, le député du Puy-de-Dôme donna sa démission de sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice (10 nov. 1875) lorsque le gouvernement se prononça contre le scrutin de liste, dans le projet de loi électorale. Le 14 du même mois, le centre gauche l'élut à l'unanimité son président. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il fit l'historique de cette réunion et il ajouta : « Il n'y a que les gouvernements modérés qui soient durables; n'excluant ni la fermeté, ni la vigilance, ils préservent des violences comme des réactions et garantissent de la démagogie comme des pouvoirs personnels. Défenseurs résolus de la constitution et des droits qu'elle a conférés au président de la République, attachés autant que qui que ce soit aux principes sociaux, libéraux, au nom même des forces que vous représentez, vous êtes les conservateurs éclairés de la démocratie française. S'il est vrai, comme on le dit, que le pouvoir appartienne définitivement aux plus sages, fiez-vous sans crainte et livrez l'examen de votre conduite politique à l'intelligence et à la clairvoyance du pays. » Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Bardoux posa sa candidature à la Chambre des députés, dans l'arrondissement de Clermont-Ferrand, contre M. Rouher et M. Thiébault, monarchiste. « La République, dit-il dans sa profession de foi, n'est plus un drapeau d'opposition, elle est le gouvernement; sa tâche est d'assurer la paix, d'organiser la démocratie dans l'ordre et la liberté... La liberté, la science et la justice contiennent la solution des problèmes qui nous divisent. C'est ainsi que la République devient le grand parti national, parce qu'elle respecte la conscience, n'exclut les droits de personne et qu'elle sera toujours contrôlée par l'opinion pnblique. » Elu député au premier tour de scrutin le 20 février 1876, par 11,998 voix, il est allé siéger dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il a voté contre les jurys mixtes d'enseignement, la loi sur les maires, etc. M. Bardoux est membre et président du conseil général du Puy-de-Dôme. On lui doit les ouvrages suivants : les *Légistes au* XVIe *siècle* (1856, in-8°); les *Légistes au* XVIIIe *siècle* (1858, in-8°); *De l'influence des légistes au moyen âge* (1859, in-8°); *Des grands baillis au* XVe *siècle* (1863, in-8°); les *Légistes, leur influence sur la société française* (1876, in-8°), ouvrage fort remarquable.

BARDSLEY (James-Lomax), médecin anglais), né à Nottingham en 1801. Il fit ses études médicales à Edimbourg, où il fut reçu docteur en 1823. S'étant établi à Manchester, il y exerça la médecine avec un grand succès et devint un des praticiens les plus distingués de l'Angleterre. La reine lui conféra le grade de chevalier en 1853. Le docteur Bardsley a collaboré à la *Cyclopædia of practical medicine*, à divers journaux scientifiques, et il a publié, sous le titre de *Faits et observations à l'hôpital* (1837, in-8°), un recueil de curieuses observations cliniques.

* **BARÉGES**, village de France (Hautes-Pyrénées), commune et à 3 kilom. de Betpouey, cant. de Luz, à 61 kilom. de Tarbes, sur la rive gauche du gave de Bastan; les habitants émigrent pendant l'hiver, qui y est très-rigoureux. — L'établissement thermal de Baréges a pour annexes un hôpital civil, bâti sur le site le plus élevé du village, dans une position pittoresque, et un hôpital militaire qui reçoit annuellement, dans la saison des eaux, quatre ou cinq cents officiers, sous-officiers et soldats. L'établissement appartient à la commune, qui a concédé gratuitement à l'Etat la faculté d'envoyer aux bains de trois à cinq heures du matin et aux douches de midi à quatre heures, ou de minuit à quatre heures du matin, les officiers et soldats admis à l'hôpital militaire. Les heures choisies ne sont pas très-commodes, puisqu'il faut, pour prendre un bain, se lever au milieu de la nuit; mais les sources qui alimentent les baignoires et piscines sont peu abondantes, quoique au nombre de douze, et il a fallu parer à l'encombrement. De plus, les malades de l'hospice militaire et de l'hospice civil ne sont admis qu'aux piscines alimentées par les eaux qui ont déjà servi aux douches et aux bains particuliers. Moyennant 1 franc par jour, les malades de tous pays sont admis à l'hospice civil.

Les sources de Baréges, toutes captées à l'intérieur de l'établissement thermal, qui a été en grande partie reconstruit en 1860, ont une température qui varie de 28° à 44°. Leur produit ne s'élève guère, par jour, qu'à 180 mètres cubes d'eau dirigés dans seize baignoires, et de là dans les piscines du sous-sol. L'eau de Baréges exhale une odeur d'œufs pourris fortement prononcée; sa saveur, légèrement sulfureuse, est fade et nauséabonde, mais on finit par s'y habituer et par boire, sinon avec plaisir, du moins sans dégoût. Sa composition varie, suivant la source dont elle provient; mais elle renferme toujours, en plus ou moins grande quantité, du sulfure de sodium, du sulfate de soude, de la soude à l'état caustique, suivant M. Longchamps, et, à l'état de carbonate, suivant M. Anglada, une matière grasse azotée nommée glairine ou barégine et un gaz que M. Longchamps croit être de l'azote. Ces eaux sont claires, parfaitement limpides et ne se troublent ni par le refroidissement ni par leur exposition à l'air. On les emploie en bains, en douches et en boisson, à la dose de quatre à six verres par jour, pris le matin, à jeun. Longtemps on ne les employa qu'en bains et en douches; c'est au père et au frère de l'illustre Bordeu que l'on est redevable de leur administration interne qui produit d'excellents effets.

Les eaux de Baréges sont d'une efficacité reconnue dans le traitement des maladies cutanées chroniques de toute nature, les affections du système lymphatique, les scrofules, les fleurs blanches, les rhumatismes, les paralysies; les anciens ulcères et les vieilles plaies d'armes à feu ayant causé la rétraction des tendons et des muscles sont le plus souvent guéris ou tout au moins merveilleusement soulagés par leur emploi en bain et en boisson. Dans les maladies cutanées, elles provoquent généralement une poussée qui aide au diagnostic, si l'affection était restée jusqu'alors larvée, et qui est considérée comme d'un bon augure pour la guérison. Elles permettent, de plus, de supporter sans fatigue les traitements spécifiques; la salivation mercurielle, par exemple, ne se produit pas pendant que les malades font une cure hydro-sulfureuse à ce poste thermal.

La saison, à Baréges, est ouverte du 1er juin au 1er octobre; on ne s'y rend guère pourtant qu'en juillet et août, à cause du froid qui règne presque toute l'année dans cette région.

BAREILLE (Jean-François), écrivain ecclésiastique français, né à La Valentine (Haute-Garonne) en 1813. Il reçut la prêtrise, s'adonna à la prédication et à des travaux sur les écrivains religieux et dirigea, pendant plusieurs années, l'école de Soreze. L'abbé Bareille est chanoine honoraire de Toulouse et de Lyon. On lui doit : *Histoire de saint Thomas d'Aquin* (1846, in-8°), plusieurs fois rééditée; *Emilia Paula* (1854, 2 vol. in-8°), qui a eu plusieurs éditions; *Vie du cœur. Prière et sacrifice* (1856, in-8°). Il a traduit les *Mélanges politiques, religieux, etc.*, de Balmès (1854, 3 vol. in-8°); les *Lettres d'un sceptique en matière de religion*, du même (1855, in-8°); les *Œuvres complètes de Louis de Grenade* (1861-1866, 21 vol. in-8°); les *Œuvres complètes de saint Jean Chrysostome*, texte grec, avec traduction en regard (1864-1873, 26 vol. in-4°). Cette dernière traduction a été publiée sans le texte, en 13 volumes in-4° et 20 volumes in-8°. La traduction des *Homélies*, comprise dans les *Œuvres complètes*, a fait décerner par l'Académie un prix à l'abbé Bareille. Il est en grande partie l'auteur de la traduction et de la révision du texte de la *Somme* de saint Thomas, publiée sous le nom de M. F. Lachat.

BARELLA (Hippolyte), médecin belge, né à Louvain en 1832. Il s'est fait recevoir docteur en médecine et s'est fixé dans le Hainaut, à Marche-lez-Escaussinnes. Tout en pratiquant son art avec succès, le docteur Barella a collaboré à la *Revue critique* de Bruxelles, où il a donné des études sur des écrivains belges contemporains; aux *Annales médicales* d'Anvers, où il a publié d'intéressants travaux sur l'arsenic; au *Journal de médecine*, au *Scalpel*, aux *Annales de médecine* de Gand, etc., qui lui doivent des études, des notes, des articles sur divers sujets de thérapeutique. Nous citerons, parmi les ouvrages qu'il a publiés : les *Ecrivains contemporains de la Belgique. Antoine Clesse, Denis Sotiau, Adolphe-Matthieu-Edouard Waken* (1857-1860, 4 vol. in-8°); *Observations de névralgie sciatique grave guérie par l'arsenic* (1863, in-8°); *De la médication arsenicale de la fièvre intermittente* (1863, in-8°); *l'Arsenic dans l'herpétisme* (1864, in-8°); *De la médication arsenicale dans les névralgies* (1864, in-8°); *Des effets physiologiques de l'arsenic* (1865, in-8°); *De l'emploi de l'arsenic dans diverses maladies internes* (1865, in-8°); *Quelques considérations pratiques sur le diagnostic et le traitement rationnel des maladies du cœur* (1872, in-8°); *De la mort subite puerpérale* (1874, in-8°); *Du degré de fréquence de la folie à notre époque* (1874, in-8°), etc. On lui doit la traduction d'un ouvrage anglais intitulé : *Clinique médicale des affections du cœur* (1874, in-8°).

BARELLAS (Etienne), historien catalan du XVIIe siècle. Il a publié un ouvrage intitulé : *Centurie* ou *Histoire des comtes de Barcelone, Bernard Barcino et Zinofre, son fils* (Barcelone, 1600, in-fol.). Cet ouvrage, qui ne mérite aucune confiance, appartiendrait en réalité, selon quelques critiques, à un rabbin du nom de Cap de Villa.

* **BARENTIN**, bourg de France (Seine-Inférieure), cant. et à 2 kilom. de Pavilly, arrond. et à 21 kilom. de Rouen par le chemin de fer, sur la rivière de Sainte-Austreberte; pop. aggl., 1,477 hab. — pop. tot., 2,729 hab. Filatures de lin, fabriques de tissus de coton.

* **BARENTON**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. de Mortain, près de la source de la Sélune; pop. aggl., 793 hab. — pop. tot., 2,584 hab.

Barère (MÉMOIRES DE), publiés en 1842 (4 vol. in-8°). Ces *Mémoires* se composent de plusieurs séries de fragments, laborieusement recueillis par M. H. Carnot au sein d'une énorme liasse de manuscrits formant la matière d'une soixantaine de volumes. Le choix des matériaux a dû nécessiter de longues et fastidieuses recherches; l'insignifiance du livre en fait foi. L'orateur du comité de Salut public n'a pas moins écrit que parlé, en sa double qualité d'avocat et de littérateur. Fils du premier consul de la ville de Tarbes, qu'une lettre de cachet avait exclu à toujours des fonctions municipales pour avoir fait énergiquement redresser des abus de finance aux états de Bigorre, il débuta, nous dit-il, avec éclat au barreau de Toulouse par la défense d'une jeune fille accusée d'infanticide, et, dans les lettres, par l'*Eloge de Louis XII*, singulier prélude pour un régicide. Il n'aspirait alors qu'à des succès aux Jeux floraux; il n'était encore que l'homme de tous les salons et de toutes les Académies, selon l'expression d'un magistrat distingué, M. Romiguières. M. de Cambon, premier président du parlement, disait de lui : « Ce jeune homme ira loin; quel dommage qu'il ait déjà sucé le lait impur de la philosophie moderne! Croyez-moi, cet avocat est un homme dangereux. » Singulière perspicacité! Lorsque Barère prit la diligence pour se rendre à Paris, son père lui dit : « Tu vas dans un pays qui va devenir bien dangereux; les impôts sont excessifs, les ministres mauvais, le peuple mécontent, le roi faible; la corde est trop tendue, il faut qu'elle casse. » La Révolution approchait; Barère, électrisé, comme il le dit lui-même, par le mouvement rapide, inévitable et perpétuel des hommes et des choses dans cette capitale célèbre, a raconté ses impressions dans une sorte de journal de voyage intitulé : le *Dernier jour de Paris sous l'ancien régime;* œuvre incohérente et banale qui n'a qu'un seul mérite, celui de peindre assez fidèlement, grâce à l'extrême mobilité de l'auteur, les étranges fluctuations des esprits, en ce temps d'orageuses espérances et d'éclatantes malédictions contre la tyrannie du passé. Rappelé chez lui par la mort de son père, Barère se fit nommer électeur, puis commissaire rédacteur du cahier des doléances, enfin député des communes aux états généraux.

Les *Mémoires* ne nous donnent pas un récit fort intéressant des séances de l'Assemblée nationale. La plume de Barère chemine à travers cette période si intéressante sans chaleur, sans intelligence. Il n'a pas dessiné un portrait, pas entrevu un fil conducteur, pas expliqué un mystère : Mirabeau, Barnave, les projets supposés du duc d'Orléans, les journées des 5 et 6 octobre, les projets de la cour, tout est resté dans l'ombre; mais Barère vous dira qu'il a été membre du comité des lettres de cachet, qu'il a fait un rapport sur les chasses royales, qu'il a provoqué la transformation en département de sa province de Bigorre, etc., etc. Il n'y a qu'un mot à citer dans ce récit pénible et sans couleur, un mot de Mirabeau sur Sieyès. Lorsqu'il s'agit, dans l'Assemblée nationale, d'ajourner à jour fixe la discussion sur la liberté de la presse, Mirabeau s'était écrié : « Le silence de M. Sieyès est une calamité publique; » et, le soir, il disait en présence de l'auteur des *Mémoires :* « Laissez faire, j'ai donné à cet abbé une telle réputation qu'il aura beaucoup de peine à la traîner. » Sieyès, en effet, a plié durant toute la période révolutionnaire sous le fardeau de cet incommode brevet d'intelligence et de capacité.

Reçu par Mme de Genlis, dont les éloges flattaient sa vanité, Barère fut amené à éprouver de la sympathie pour la famille d'Orléans. Il n'est pas de bien qu'il ne dise de celui qui devait être Philippe-Egalité : « M. le duc d'Orléans, dit-il, sous l'apparence de la légèreté et du trait d'esprit, exprimait des idées fortes et des opinions justes. On le disait plus fait pour la société que pour la politique, mais il était méconnu. Il était timide, quoique grand seigneur; il était citoyen, quoique prince, etc. » Quelques pages plus loin, il est vrai, dans son compte rendu écrit en prison sous des impressions différentes, Barère portera sur Philippe-Egalité un jugement tout autre. Il l'appellera « un homme ambitieux et inquiétant pour la liberté, etc. » Ces étranges contradictions abondent dans les *Mémoires.*

Barère, qui était monarchiste pendant la Constituante, se rapprocha, en habile homme, vers la fin de cette assemblée, de la minorité dont le triomphe était proche, de Buzot, Robespierre, Grégoire, etc., pour lesquels il n'éprouvait aucune sympathie.

L'intervalle qui sépare la Constituante de la Convention forme une sorte de lacune politique dans la vie de l'auteur des *Mémoires*, nommé juge au tribunal de cassation.

Les *Mémoires* sont à peu près muets sur cette période. Ils n'ont pour les terribles journées d'août et de septembre 1792 que quelques phrases banales, sans originalité et sans valeur historique. Cette déplorable incurie des faits, Barère n'a pas manqué de l'étendre à l'appréciation des personnages, et jamais acteurs révolutionnaires ne furent plus maltraités que ceux dont il a la prétention de tracer les portraits et de deviner les secrètes pensées. Sous sa plume, Brissot, Marat, Robespierre, Danton deviennent tout à coup et sans préparation de misérables agents de l'étranger.

Barère vota la mort du roi, et il ne le regrette point : « Quand je pense, dit-il, à l'esprit du siècle, à l'opinion des départements qui étaient irrités, à l'exaltation de Paris que poursuivait le souvenir du 10 août, quand je pense à ce que la liberté publique imposait comme devoir, je suis tranquille sur mon opinion et mon vote. »

Il essaya de s'opposer au 31 mai; mais ce mot de Robespierre : « Vous faites un beau gâchis, » l'arrêta net. Il se jeta au milieu de la Montagne et fut membre du grand comité.

Barère essaye de résumer sa vie et sa défense en ces mots, qui seront, au contraire, son accusation : « Je n'ai point fait mon époque, je n'ai dû que lui obéir. » Singulière façon de comprendre sa mission d'homme et de législateur! La fatalité, qui n'est une excuse pour personne, ne peut être invoquée comme circonstance atténuante que pour les hommes qui ne sont point appelés à jouer un rôle politique.

Est-il vrai que Napoléon ait dit, comme le prétendent les *Mémoires :* « Il est très-difficile de bien écrire l'histoire de la Révolution française. Je ne connais qu'un seul homme capable de bien exécuter ce travail, c'est Barère, mais il faut qu'il abandonne quelques préventions? » Nous l'ignorons, mais, dans tous les cas, Napoléon se serait singulièrement abusé.

BARET (Eugène), littérateur français, né à Bergerac (Dordogne) en 1816. Elève de l'Ecole normale supérieure, il s'adonna à l'enseignement, prit le grade de docteur ès lettres en 1853 et devint professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. M. Baret fit une étude toute particulière des littératures du Midi, notamment de celle de l'Espagne, où il fit des voyages en 1855, 1857 et 1861. Ses travaux sur ce pays lui ont valu d'être nommé membre de l'Académie de Madrid. M. Baret est devenu recteur de l'académie de Chambéry. Outre des articles publiés dans la *Biographie générale* et dans le *Dictionnaire des sciences, lettres et arts* de Dezobry et Bachelet, on lui doit les ouvrages suivants : *De Themistio sophista et apud imperatores oratore* (1853, in-8°); *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au* XVIe *et au* XVIIe *siècle* (1853, in-8°), réédité, avec des additions, en 1873; *Etudes sur la rédaction espagnole de l'Amadis de Gaule de Garcia Ordoñez de Montalvo* (1853, in-8°); *Espagne et Provence. Etudes sur la littérature du midi de l'Europe* (1857, in-8°); les *Troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe* (1857, in-8°), réédité en 1867; *Du poëme du Cid dans ses analogies avec la* Chanson de Roland (1858, in-8°); *Ménage, sa vie et ses écrits* (1859, in-8°); *Histoire de la littérature espagnole depuis ses origines les plus reculées jusqu'à nos jours* (1863, in-8°); *Mémoire sur l'originalité de* Gil Blas *de Le Sage* (1864, in-8°); *Œuvres dramatiques de Lope de Vega*, traduites en français (1869 et suiv., in-8°); *Observations sur l'histoire de la littérature espagnole de M. Amador de Los Rios* (1875, in-8°).

BARETTA ou **BARRETTA** (Blanche), actrice française, née à Avignon en 1856. Elle vint fort jeune à Paris, où elle fut admise au Conservatoire en 1868, bien qu'elle n'eût pas encore l'âge réglementaire. Régnier, frappé des vives dispositions de cette enfant, la prit en amitié et lui donna des leçons dont elle tira rapidement profit. Admise au concours en 1870, elle obtint un premier accessit; deux ans plus tard, elle remporta le second prix de comédie. Engagée alors à l'Odéon, elle y débuta dans le rôle insignifiant de Marthe de la *Salamandre*, comédie d'Edouard Plouvier, puis elle joua avec succès dans *Gilbert* de Ferrier et le *Petit marquis* de Coppée. Au mois de juin 1873, Mlle Baretta alla jouer au Vaudeville dans la pièce de Barrière, intitulée *Dianah*. Elle y conquit les suffrages du public par sa charmante figure, par la fraîcheur de sa voix, par son charme un peu précieux, mais tendre et pénétrant. De retour à l'Odéon en septembre 1873, elle aborda le rôle d'Agnès dans l'*Ecole des femmes*, et son succès fut complet. Elle joua successivement ensuite les rôles de Clinon dans le *Docteur Gorgibus*, de Georgette dans la *Jeunesse de Louis XIV*, de Blanche dans l'*Aïeule*, de Diane dans le *Marquis de Villemer*, et, dans l'ancien répertoire, elle interpréta, avec un talent qui s'assouplissait chaque jour, les rôles de Marianne du *Tartufe*, d'Henriette des *Femmes savantes*, d'Isabelle de l'*Ecole des Maris*, de Fanchette du *Mariage de Figaro*, etc. Le talent souple, discret et fin que Mlle Baretta montra dans Geneviève de la *Maîtresse légitime* lui valut d'être engagée à la Comédie-Française. Elle y entra au mois de juin 1875 et y fit ses débuts dans les rôles d'Henriette des *Femmes savantes* et d'Angélique du *Malade imaginaire*. La façon dont elle joua dans le *Mariage de Victorine* lui valut les éloges unanimes de la critique. Au mois de mai 1876, elle a été reçue comme sociétaire à ce théâtre. « Mlle Baretta est bien jeune et bien nouvelle à la Comédie-Française, dit à ce sujet M. Sarcey; mais les succès qu'elle a obtenus ont été si vifs et elle exerce déjà une si manifeste influence sur la foule que personne dans le public ne songera à se plaindre que l'on ait pour elle devancé quelque peu l'heure juste. »

BARGACHE s. m. (bar-ga-che). Nom donné autrefois à une sorte de moucheron.

BARGASUS, fils d'Hercule et de Bargé. Fondateur de la ville de Bargasa, en Carie, il en fût chassé plus tard par Lamius, fils d'Hercule et d'Omphale.

BARGEMON ou **BERGAMON** (Guilhem), poëte provençal, mort vers la fin du XIIIe siècle. Bargemon était gentilhomme. Les railleries dont il criblait les dames de la cour du comte Bérenger de Provence le firent chasser par ce prince. On ne connaît rien de ses œuvres.

* **BARGÈS** (abbé Jean-Joseph-Léandre), orientaliste français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant orientaliste : *Termes himyariques rapportés par un écrivain arabe* (1859, in-8°); *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, sa topographie, son histoire* (1859, in-8°); les *Racines sémitiques, moyens de rechercher les racines arabes* (1861, in-8°); *Notice sur un autel chrétien antique* (1861, in-4°); *Papyrus égypto-araméen appartenant au musée du Louvre* (1862, in-4°); *Hébron et le tombeau du patriarche Abraham, traditions et légendes musulmanes* (1863, in-8°); *Notice sur deux fragments d'un* Pentateuque *hébreu-samaritain* (1865, in-8°); *Examen d'une nouvelle inscription phénicienne découverte à Carthage* (1868, in-4°); *Inscription phénicienne de Marseille* (1868, in-4°); *Notice sur un autel antique dédié à Jupiter, découvert à Saint-Zacharie (département du Var), et sur quelques autres monuments romains trouvés dans la même localité ou dans les environs* (1875, in-8°), etc.

BARGHON-FORT-RION (François DE), littérateur français, né au château de Fort-Rion, près de Châteldon (Puy-de-Dôme), en 1832, Il a employé ses loisirs à la culture des lettres et s'est fait connaître par un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : les *Violettes de Parme* (1856, in-12), recueil de poésies; *San-Marino*, poëme (1857, in-12); *Thomas II, Maxime et Zoé* (1857, in-8°), traduction de légendes illyriennes; *Napoléon et la république de Saint-Marin* (1858, in-8°); *Histoire de l'ordre de Saint-Sylvestre ou de l'Eperon d'or* (1858, in-8°); la *Belle Pope, femme de Rollon, premier duc de Normandie* (1858, in-8°); *Du rétablissement de l'ordre de Malte* (1859, in-8°); le *Druidisme au moyen âge* (1874, in-12); *Etude historique sur Jean-André van der Mersch, général d'artillerie, lieutenant général des armées belges* (1875, in-8°), etc. Il a publié les *Mémoires de la duchesse d'Angoulême* et les *Mémoires de Madame Elisabeth*.

BARGOUZINE, rivière de la Russie d'Asie, dans le gouvernement d'Irkoustk. Elle se jette dans le lac Baïkal, après un cours de 640 kilom.

BARGUSII, ancien peuple d'Espagne, qui habitait au S. de l'Ebre. Ce fut le premier peuple d'Ibérie que Rome chercha à entraîner dans son parti contre Carthage; mais Annibal parvint à le subjuguer.

BARGYLIA, ancienne ville de l'Asie Mineure, dans la Carie, au N.-E. d'Halycarnasse. Le nom de *Bargyletici Campi* est donné par Pline à la campagne qui entourait cette ville, en ruine aujourd'hui.

BARGYLUS, compagnon de Bellérophon. Ce dernier étant monté sur Pégase pour combattre la Chimère, Bargylus, qui l'accompagnait, fut tué d'un coup de pied du cheval ailé. Bellérophon fonda en son honneur la ville de Bargylia ou Bargyla, en Carie.

BARHALAMAICAPAL, le dieu créateur, chez les indigènes des îles Philippines.

BARIATINSKY (Ivan, prince), diplomate russe, né en 1769, mort en 1825. Sa famille, qui tire son nom du village de Bariatino, dans le gouvernement de Kalouga, descend des princes souverains de Tchernigov. Son oncle, Fédor, prit part, en 1762, à l'assassinat de Pierre II; son père, Ivan, fut envoyé, en 1783, comme ambassadeur à Paris, où il joua un rôle important dans les négociations qui aboutirent à un traité de paix entre la France et l'Angleterre. Le prince Ivan, dont le nom se trouve en tête de cet article, suivit également la carrière diplomatique. Après avoir rempli divers postes secondaires, il fut nommé ambassadeur à Madrid. Il épousa en premières noces la fille de lord Sherborne, et, en secondes noces, Wilhelmine, fille du comte Keller, homme d'Etat prussien, née en 1793, morte en 1858, laquelle fonda plusieurs hôpitaux et établissements de bienfaisance. Il eut plusieurs enfants de ce second mariage.

BARIATINSKY (Alexandre, prince), feld-maréchal russe, fils du précédent, né en 1814. Il fut élevé avec le fils aîné de Nicolas, aujourd'hui Alexandre II. Incorporé dans le régiment des hussards de la garde, il fut envoyé au Caucase, où il assista à de nombreux combats, fut blessé en 1835 et devint en peu de temps colonel et aide de camp de l'empereur. En 1845, le prince Bariatinsky se conduisit brillamment dans l'expédition de Dargo, et il fut nommé, trois ans plus tard, major général. Les succès qu'il remporta dans le Caucase sur Schamyl, en 1850 et 1851, lui valurent, en 1852, le grade de lieutenant général et le commandement de l'aile gauche de l'armée. Au début de la guerre d'Orient, il devint chef d'état-major de l'armée placée sous les ordres de Béboutov et contribua au succès que les Russes remportèrent sur les Turcs à Kourouk-Déré le 5 août 1854. Après l'avénement au trône d'Alexandre II, qui avait pour lui une affection toute particulière, le prince Bariatinsky prit le commandement des réserves de la garde à Saint-Pétersbourg, puis il accompagna le czar en Crimée et fut promu général d'infanterie en 1856. Nommé alors gouverneur et général en chef de l'armée du Caucase, il mit à exécution, avec une rare énergie, un plan ayant pour objet de soumettre cette contrée, que Schamyl défendait pied à pied depuis plusieurs années avec la plus rare intrépidité. Sous ses ordres, le général Eudokimov s'empara successivement de la porte de Goitemir, de la Salatavie (1857), des défilés d'Argoun et de Varandy (1858), remporta un important succès sur Schamyl et prit d'assaut Weden (1859). Ce fut alors que le prince Bariatinsky marcha contre le château de Gounib, où s'était enfermé l'héroïque défenseur du Caucase, s'en rendit maître malgré la résistance la plus acharnée, fit Schamyl prisonnier et obtint ensuite la soumission de presque tout le Caucase. Promu feld-maréchal (18 décembre 1859), le prince Bariatinsky fut comblé d'honneurs lorsqu'il vint rendre compte à Saint-Pétersbourg du succès de sa mission. Peu après, il retourna dans le Caucase pour y réorganiser le pays. Il eut à comprimer des émeutes dans les montagnes du Daghestan et une insurrection des Abadsèques, qui s'étaient unis aux Oubiches et aux Chapsagues pour secouer le joug de la Russie. Atteint d'une maladie grave, il laissa le commandement au général Eudokimov, quitta Tiflis, puis alla prendre les eaux en Allemagne (1861). De là, il retourna à Saint-Pétersbourg. Le prince Bariatinsky est devenu aide de camp général d'Alexandre II et membre du conseil de l'empire. — Un de ses frères, le prince Wladimir, est devenu lieutenant général, aide de camp général, écuyer de la cour et directeur des écuries.

BARIC (Jules-Jean-Antoine), dessinateur et caricaturiste, né à Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire) en 1830. Il fit ses études à Tours, puis il entra dans l'administration des postes. Le talent naturel qu'il avait pour la caricature le décida à donner sa démission et à se rendre à Paris. Depuis cette époque, M. Baric a fourni aux journaux illustrés, particulièrement au *Journal amusant* et au *Petit journal pour rire*, une foule de dessins satiriques sur les travers et les modes du jour, sur les mœurs des paysans et des soldats, sur les expositions de beaux-arts, etc. On y trouve beaucoup d'esprit et de verve et des traits de mœurs pris sur le vif. M. Baric, qui semble doué d'une fécondité inépuisable, a publié à part, de 1857 à 1865, divers recueils de ses charges. Nous citerons de lui : *Proverbes travestis* (1857, in-4°); *Balivernes militaires* (1857, in-4°); *Monsieur Plumichon* (1858, in-4°); *Comment on devient riche* (1858, in-4°); *Animaliana* (1858, in-4°); *Quand on a femme, enfants* (1859, in-4°); les *Autrichiens en Italie* (1859, in-4°); *Où diable l'esprit va-t-il se nicher?* (1859, in-4°); *Ces bonnes petites femmes* (1860, in-4°); l'*Education de la poupée* (1861, in-8°); *Contes vrais, histoires drolatiques* (1861, in-8°); les *Jolis soldats* (1861, in-4°); *Portiers et locataires* (1861, in-4°); *Parodie des* Misérables *de Victor Hugo* (1862, in-8°); les *Fourberies d'Arlequin* (1862, in-8°); *Coquecigrue* (1862, in-4°); *Voilà ce qui vient de paraître* (1862, in-8°); *Comment l'on débute au théâtre* (1863, in-4°); *Croquemitaine* (1863, in-8°); *Nos toquades* (1863, in-8°); la *Prise de Troie* (1863, in-4°); *Un tour au Salon* (1863, in-18); *Fantasia militaire* (1864, in-4°); *Martin Laudor* ou la *Musique enseignée aux enfants* (1864, in-4°); la *Fée Carabosse* (1865, in-8°), etc.

BARICELLI (Jules César), médecin italien du XVIIe siècle. Il a écrit : *De hidronosa natura, sive sudore humani corporis* (Naples, 1614, in-4°); *Hortulus genialis, sive arcanorum valde admirabilium compendium* (Bologne, 1617, in-12); *De lactis, seri et butyri facultatibus et usu* (Naples, 1623, in-4°).

BARILETTO (François), poëte vénitien du XVIIe siècle. Il était gondolier et faisait des vers sur des sujets religieux. On a de lui : *Il Simbolo apostolico, poema eroico, col suo comento* (Venise, 1682, in-12); *Il Gloria in excelsis ovvero li furti del tempio, poema, col suo comento* (Venise, 1700).

BARILI (Aurelio), peintre italien du XVIe siècle. Il a décoré l'église de la Steccata, à Parme, de fresques assez médiocres.

* **BARILLET** s. m. Syn. de DOLIOLE. V. ce mot, au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

BARING, nom donné par le navigateur anglais Maclure à une terre nouvelle qu'il découvrit, en 1853, au N.-O. de l'Amérique. V. Maclure, au *Grand Dictionnaire.*

* **BARING** (sir Francis Thornhill). — Il est mort en 1866.

* **BARING** (Thomas), banquier anglais, né en 1800, mort en 1873. Il était frère de Francis Thornhill Baring, qui fut chancelier de l'Echiquier et premier lord de l'amirauté. Thomas Baring fut député de Huntingdon à la Chambre des communes, depuis 1844 jusqu'à sa mort. Il se rendit en 1852 en Amérique pour arranger à l'amiable l'affaire des pêcheries et combattit en 1858, à la Chambre, le bill de lord Palmerston pour la suppression de la Compagnie des Indes. Comme banquier, il souscrivit de très-grands emprunts, tant pour l'Angleterre que pour les pays étrangers. A sa mort, sa fortune mobilière s'élevait à 37,500,000 francs. Il laissa en viager à son cousin, M. William Baring, ses propriétés des comtés de Huntingdon et de Wilts, ainsi que quelques autres propriétés à Londres; il donna à son neveu, lord Northbrook, sa résidence d'Hamilton place, tout son mobilier et ses effets et fit un grand nombre d'autres legs.

BARINGO, grand lac d'eau douce situé sous l'équateur, par 34° de longit. E., d'où sort l'Assua, affluent de droite du Nil Blanc.

* **BARITINÉES** s. f. pl. — **Encycl.** Ornith. Cette tribu a été créée par Ch. Bonaparte et adoptée par un grand nombre de naturalistes. Elle comprend des oiseaux à bec robuste, dur, allongé, droit en dessus et recourbé vers la pointe; à pieds robustes, le doigt externe plus long que le doigt interne et réuni au médian par la première phalange; à ailes longues ou médiocres, les quatre premières rémiges étagées, la quatrième et la cinquième plus longues que les autres. Les auteurs, à peu près d'accord pour adopter ce groupe, sont seulement divisés sur la place à lui assigner. Les uns le rapprochent des corvidées, les autres des pies-grièches. Ses rapports évidents avec ces deux familles, entre lesquelles les *baratinées* forment un passage très-naturel, expliquent suffisamment ces divergences; mais il faut reconnaître que le groupe lui-même offre peu de précision et menace de se décomposer, loin de pouvoir être érigé en famille distincte.

* **BARJAC**, ville de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 33 kilom. d'Alais, sur une colline; pop. aggl., 1,582 hab. — pop. tot., 2,471 hab. Filatures de soie. Sur son territoire, riche en mûriers, on trouve des mines de houille et des sources minérales.

* **BARJOLS**, ville de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. de Brignoles, sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coulent deux rivières; pop. aggl., 2,807 hab. — pop. tot., 3,002 hab. Nombreuses usines et papeterie. « Cette ville, dit M. Ad. Joanne, fut prise, en 1562, par le baron des Adrets, qui y passa 600 hommes au fil de l'épée, et, en 1590, par d'autres calvinistes, qui égorgèrent 500 habitants. »

BARKANIE s. f. (bar-ka-nî). Bot. Syn. de HALOPHILE.

* **BARKER** (Charles Spackman), facteur d'orgues. — M. Barker s'est fixé à Paris et s'est associé, en 1860, avec M. Verschneider pour la fabrication des orgues. En collaboration avec M. Péchard, organiste à Caen, il a inventé et perfectionné un système de clavier électrique, qu'il a appliqué avec le plus grand succès à divers orgues, notamment à celui de l'église Saint-Augustin (1864) et à celui de l'église Saint-Pierre, à Montrouge (1870). A la suite de l'Exposition universelle de 1855, il a été décoré de la Légion d'honneur pour son levier pneumatique.

BARKER-WEBB (Philippe), naturaliste et voyageur anglais, né à Melford en 1793, mort à Paris en 1854. Après avoir terminé ses études, il se mit à voyager, passa quelques années aux îles Canaries, visita une partie de l'Orient et se fixa à Paris. M. Barker-Webb a publié quelques ouvrages, dont les principaux sont : *Histoire naturelle des îles Canaries* (Paris, 1836-1850, 3 vol. in-fol., avec planches noires), magnifique ouvrage publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique; *Topographie de la Troade ancienne et moderne* (1844, in-8°); *Fragmenta florulæ ethiopico-ægyptiacæ ex plantis præcipue ab Antonio Figari missis* (1857, in-8°).

BARKHAUSÉNIE s. f. (bar-ko-zé-nî). Bot. Syn. de BARKHAUSIE, genre de composées.

BARLÉNUS, ancienne divinité de la Norique, probablement la même que Bélénus.

BARLET (Charles-Henri), écrivain français, né à Arras en 1799. Il se rendit en Belgique, où il se fit naturaliser en 1850, et fut nommé professeur de sciences commerciales, d'économie politique et de droit commercial à l'Athénée royal de Liége. M. Barlet, qui depuis plusieurs années a renoncé à l'enseignement, est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages sur des matières commerciales. Nous citerons de lui : *Arithmétique pratique appliquée à l'industrie, au commerce et à la banque* (Bruxelles, 1845, in-8°); *Traité complet des opérations financières, traitant des matières d'or et d'argent, des systèmes monétaires de toutes les nations, des changes, des*

arbitrages, des emprunts, etc. (Malines, 1852, in-8°); *Traité complet des opérations commerciales et de la tenue des livres* (1857, 2 vol. in-8°); *Géographie industrielle et commerciale de la Belgique* (1858, in-8°); *Tenue des livres appliquée à la comptabilité des mines de houille, des hauts fourneaux et des mines de fer* (1861, in-8°); *Cours de commerce et de tenue des livres* (1861, in-8°); *Manuel d'économie domestique* ou l'*Art de diriger un ménage selon ses revenus* (1867, in-12); *Eléments de cosmographie* (1871, in-8°); *Cours élémentaire de droit politique, suivi du droit politique de la Belgique* (1874, 2 vol. in-12).

* **BARNABO** (Alexandre), cardinal italien. — Il est mort à Rome en 1874.

BARNADIH s. f. (bar-na-dì). Bot. Genre de plantes, de la famille des liliacées, établi par Lindley, pour placer l'ornithogale du Japon, qui se distingue des ornithogales vraies par ses loges monospermes.

* **BARNEVILLE**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Valognes, sur la Manche; pop. aggl., 555 hab. — pop. tot., 953 hab. Petit port de cabotage.

BARNHARDITE s. f. (bar-nar-di-te). Minér. Sulfure double de cuivre et de fer, que l'on rencontre dans la Caroline du Nord.

— **Encycl.** Ce minerai a pour formule $Cu^4Fe^2S^5$. Il se présente en masses compactes, d'un jaune pâle et rappelle la pyrite. Il ne peut pas se cliver et donne au chalumeau un globule magnétique avec dégagement de vapeurs sulfureuses. Avec les fondants, il donne les réactions caractéristiques du fer et du cuivre.

* **BARNI** (Jules-Romain), philosophe et homme politique français, né à Lille en 1818. — En sortant du collége d'Amiens, il fut admis à l'Ecole normale supérieure (1837), puis il alla professer la philosophie à Reims. Quelque temps après, M. Barni revint à Paris, fut secrétaire de M. Cousin, en 1841-1842, et enseigna, comme suppléant, la philosophie dans divers colléges de la capitale. Il était docteur ès lettres et professeur à Rouen lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Ayant depuis longtemps des convictions républicaines très-arrêtées, M. Barni n'hésita point à sacrifier l'avenir qu'il avait dans la carrière de l'enseignement, en refusant de prêter serment à Louis Bonaparte. A cette époque, le jeune professeur était déjà connu par la traduction de plusieurs ouvrages de Kant, dont il s'était attaché à faire connaître la philosophie par de remarquables articles publiés de 1848 à 1851 dans la *Liberté de penser*. Il poursuivit ses travaux dans la retraite, collabora en 1855 à l'*Avenir*, puis à la *Revue de Paris* (1855-1857) et fut appelé, en 1860, par le conseil d'Etat de Genève à occuper une chaire de philosophie et d'histoire à l'académie de cette ville. Dans les dernières années de l'Empire, il prit une part active au congrès de la paix. De retour à Paris en 1870, il fut nommé par le gouvernement de la Défense inspecteur général de l'instruction publique. Lors de l'élection complémentaire qui eut lieu dans la Somme le 7 janvier 1872, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale. Son concurrent, M. Dauphin, républicain modéré, fut élu. Mais celui-ci ayant refusé d'accepter son mandat, une nouvelle élection fut faite le 9 juin suivant, et M. Barni se porta de nouveau candidat. Appuyé par toutes les nuances du parti républicain, il fut élu député par 54,820 voix contre 36,653 données à M. Cornuau, candidat bonapartiste. Il alla siéger à la gauche républicaine, vota pour M. Thiers le 24 mai 1873, puis fit une opposition constante au gouvernement de combat, se prononça contre le septennat (19 novembre 1873), contribua à la chute de M. de Broglie et vota les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections sénatoriales faites par l'Assemblée, il fut porté par les gauches et il échoua. Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il se porta candidat à Amiens contre M. de Fourmont, royaliste. « Il s'agit maintenant, dit-il dans sa profession de foi, de vivifier la constitution en faisant pénétrer dans nos lois l'esprit républicain et démocratique, de telle sorte que la République produise réellement les fruits qui doivent révéler à tous sa bienfaisante action... J'approuve en un sens le mot de M. Thiers : « La République » sera conservatrice ou elle ne sera pas; » mais j'y ajoute cette condition, qui ne me paraît pas moins nécessaire : il faut que la République devienne, dans nos institutions comme dans nos mœurs, l'instrument du progrès démocratique. » Elu député par 11,099 voix, M. Barni est allé, comme par le passé, siéger à la Chambre dans le groupe de la gauche avancée, avec lequel il a constamment voté. Président de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'abrogation des dispositions relatives au jury mixte dans la loi sur l'enseignement supérieur, il se prononça pour l'abrogation, demanda la liberté des cours et des conférences et prononça sur ce sujet un remarquable discours le 7 juin 1876. On lui doit les ouvrages suivants : *Philosophie de Kant. Examen de la* Critique du jugement (1850, in-8°); *Philosophie de Kant, Examen des* Fondements de la métaphysique des mœurs *et de la* Critique de la raison pure (1851, in-8°); les *Martyrs de la libre pensée* (Genève, 1862, in 12); *Napoléon et son historien, M. Thiers* (Genève, 1865, in-12); *Histoire des idées morales et politiques en France au* XVIIIe *siècle* (1865-1866, 2 vol. in-12); la *Morale dans la démocratie* (1868, in-8°), ouvrage très-remarquable; *Napoléon Ier* (1870, in-12); *Manuel républicain* (1872, in-12); les *Moralistes français au* XVIIIe *siècle, Vauvenargues, Duclos, Helvétius, Saint-Lambert, Volney* (1873, in-12). Citons enfin ses traductions si justement estimées des ouvrages suivants de Kant, qu'il a accompagnées d'observations critiques excellentes : *Critique du jugement*. suivie des *Observations sur le sentiment du beau et du sublime* (1846, in-8°); *Critique de la raison pratique*, précédée des *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1848, in-8°); *Métaphysique des mœurs, Eléments métaphysiques de la doctrine du droit, Eléments métaphysiques de la doctrine de la vertu*, etc. (1853-1855, in-8°). Enfin, on lui doit une traduction des *Considérations destinées à rectifier les jugements du public sur la Révolution française*, de Fichte.

BARNIM (la baronne DE). V. ESSLER (Thérèse), dans le tome VII du *Grand Dictionnaire*.

* **BAROCHE** (Pierre-Jules), homme d'Etat français. — Il est mort à Jersey le 29 octobre 1870. Vice-président de la commission consultative après le coup d'Etat du 2 décembre, il s'associa par son approbation à l'odieuse proscription des républicains défenseurs de la loi, et ne cessa depuis lors d'être un des apologistes attitrés du despotisme démoralisant que la France subit pendant dix-huit ans. En 1852, Louis Bonaparte le nomma vice-président du conseil d'Etat, avec droit de prendre part aux travaux du conseil des ministres. Il lui donna cent mille francs de traitement avec un hôtel, et ce même homme, qui se flattait en 1848 d'avoir devancé la justice du peuple, reçut le titre d'Excellence. Peu après, il devint président en titre de ce corps et, en 1855, grand-croix de la Légion d'honneur. En même temps qu'il dirigeait les travaux du conseil d'Etat, il était chargé de faire devant le Sénat et le Corps législatif l'apologie des mesures proposées par l'Empire. Appelé à défendre devant le Corps législatif, en 1858, la loi de sûreté générale, une des plus abominables mesures du régime impérial, M. Baroche n'hésita point à prononcer ces paroles : « Les concessions continuelles, le respect exagéré des scrupules de juriste, la tolérance systématique ont conduit successivement deux gouvernements aux révolutions de 1830 et de 1848. L'Empire n'imitera point de telles faiblesses. » Cette même année, il fut nommé membre du conseil privé, et, en 1859, membre du conseil de régence. Au mois de janvier 1860, il prit par intérim, pour quelques jours, le portefeuille des affaires étrangères. Nommé au mois de décembre suivant ministre sans portefeuille, il soutint devant les Chambres, avec une activité nouvelle et une intarissable faconde, mais sans élévation ni dans le langage ni dans la pensée, la politique gouvernementale. Il lui arrivait parfois, à bout d'arguments sérieux, de se livrer à des affirmations étourdissantes. C'est ainsi qu'au mois de janvier 1862 on l'entendit déclarer à la tribune qu'il ne comprenait point qu'on pût nier la liberté considérable dont jouissaient les journaux sous le régime du décret du 17 février 1852. En 1863, il fut remplacé par M. Rouher et remplaça lui-même M. Delangle comme ministre de la justice (23 juin). En même temps, il eut dans ses attributions le ministère des cultes, distrait de celui de l'instruction publique, et, en 1864, il reçut un siége au Sénat. Le 8 décembre 1864, Pie IX lança sa fameuse encyclique *Quanta cura*, et le non moins fameux *Syllabus*. Ces documents, dignes du moyen âge, provoquèrent les plus vives protestations. M. Baroche adressa alors aux évêques une circulaire dans laquelle il leur annonçait que le conseil d'Etat était saisi d'un projet de loi ayant pour objet de permettre la publication de la partie de l'encyclique relative au jubilé, mais d'interdire celle de la première partie de l'encyclique comme contenant des propositions contraires à la constitution de la France. Un décret dans ce sens fut promulgué le 5 janvier 1865 et donna lieu, de la part des évêques, aux plus vives récriminations. Lors de la souscription Baudin, au mois de septembre 1868, M. Baroche envoya aux parquets une circulaire leur ordonnant de poursuivre avec énergie les journaux qui ouvriraient des souscriptions. Voulant que la magistrature fût le docile instrument du pouvoir, cet étrange représentant de la justice en France avait la prétention de dicter aux tribunaux leurs sentences et aux membres du parquet leurs conclusions. C'est ce qui eut lieu notamment à l'égard du baron Séguier, procureur impérial à Toulouse, qui crut devoir donner sa démission. Cette démission fit grand bruit et acheva de discréditer complétement le garde des sceaux. Le 17 juillet 1869, M. Baroche se vit contraint de se démettre de son portefeuille, qui fut donné à M. Duvergier. Il dut alors se borner à siéger au Sénat, où il ne fit plus parler de lui. Le 4 septembre 1870, lorsque le peuple de Paris proclama la déchéance de l'Empire, M. Baroche prit la parole au Sénat. Contrairement à l'avis de plusieurs de ses collègues qui demandaient que la Chambre restât en permanence, il lui proposa de se séparer, sous le prétexte ingénieux que chacun pourrait alors « en son nom personnel, avec ses forces personnelles, soutenir jusqu'au dernier moment l'ordre et la dynastie impériale. » Son avis prévalut. M. Baroche disparut alors, quitta Paris et alla se réfugier à Jersey, où il mourut à la fin du mois suivant. — Un de ses fils, M. Ernest BAROCHE, étudia le droit, puis devint successivement maître des requêtes au conseil d'Etat, commissaire du gouvernement à la section du contentieux et directeur du commerce extérieur au ministère de l'agriculture. En 1863, il posa sa candidature au Corps législatif dans le département de Seine-et-Oise; il échoua et ne fut pas plus heureux aux élections de 1869, où son concurrent M. Maurice Richard fut élu. Devenu chef du 12e bataillon des mobiles de la Seine, il sut, par sa bravoure et par son entrain, faire oublier ses attaches bonapartistes pendant le siége de Paris par les Allemands. Envoyé avec son bataillon au Bourget le 28 octobre 1870, il dut défendre avec l'héroïque commandant Brasseur cette localité qui fut bombardée le 29, puis attaquée par des forces écrasantes le 30. « Mes amis, dit Baroche à ses soldats, c'est aujourd'hui qu'il faut apprendre à se faire tuer. » Avec le commandant Brasseur et environ 1,500 hommes, il défendit le Bourget pied à pied, maison par maison. A midi, après une lutte de trois heures, les deux commandants avaient perdu plus de 1,200 hommes, mis hors de combat ou faits prisonniers. La poignée de combattants qui restait ne voulait point se rendre. Avec une soixantaine d'hommes décidés à tenir, le commandant Baroche faisait le coup de feu lorsqu'il fut atteint par un éclat d'obus. Il demanda à ses soldats de tenir encore une demi-heure, pensant qu'il était impossible qu'on ne reçût pas de secours. Etant descendu de la maison où il combattait pour donner un ordre, il fut atteint dans la rue d'une balle qui le frappa au cœur et il tomba foudroyé. La mort du fils, a dit Victor Hugo, a fait ce jour-là oublier la vie du père.

BARODET (Désiré), homme politique français, né à Sermesse (Saône-et-Loire) en 1823. Son père, qui était instituteur, le destina à entrer dans les ordres et le fit admettre au petit séminaire d'Autun; mais, au bout d'un certain temps, le jeune Barodet, qui n'avait nul goût pour la prêtrise, quitta le petit séminaire et entra à l'Ecole normale de Mâcon. En sortant de cette école, il fut nommé instituteur dans le Jura, puis en 1847 dans Saône-et-Loire.

La révolution de 1848 produisit une vive impression sur l'esprit de M. Barodet. Les idées républicaines trouvèrent en lui chaleureux adepte et il s'occupa de les répandre parmi les paysans au milieu desquels il vivait. C'en fut assez pour amener sa révocation sous le régime républicain (19 juin 1849) lorsque la réaction eut triomphé. Destitué par M. de Falloux, il fut empêché d'ouvrir à Cuisery une école libre et dut abandonner définitivement l'enseignement public. Après avoir été précepteur dans une maison particulière, M. Barodet se rendit à Lyon (1856), où il fut successivement teneur de livres, directeur d'une fabrique de baryte et agent d'une compagnie d'assurance. Lors de la révolution du 4 septembre 1870, il fut un de ceux qui allèrent proclamer la République à l'hôtel de ville de Lyon et il devint membre du comité qui s'y installa. Le 21 septembre suivant, il fut élu membre du conseil municipal de Lyon. Quelques jours plus tard, M. Barodet devenait le premier adjoint du maire Hénon. Le 3 mars 1871, il fit adopter par le conseil municipal l'arrêté par lequel le drapeau rouge, symbole de la patrie en danger et de la résistance à outrance, cesserait de flotter sur l'hôtel de ville. Pendant la Commune, il fit partie d'une députation à M. Thiers pour demander qu'il eût recours à une transaction pour mettre fin à la guerre civile. M. Hénon, maire de Lyon, étant mort, le conseil municipal de Lyon mit le nom de M. Barodet en tête de la liste des candidats envoyés au président de la République pour qu'il choisît un nouveau maire, et M. Barodet fut placé à la tête de la mairie de Lyon (23 avril 1872). A l'ouverture de l'Exposition qui eut lieu dans cette ville au mois de juillet suivant, il prononça un discours dans lequel il fit l'éloge de ses administrés et parla « du problème redoutable qui agite le monde et que nous devons résoudre sous peine de décadence : les droits respectifs du travail et du capital. » Pendant son administration, il eut fréquemment à lutter contre l'administration préfectorale, notamment à l'occasion de processions (6 septembre 1872) et de mandats pour le traitement des instituteurs congréganistes. Le parti réactionnaire ayant attaqué avec une extrême violence la municipalité de Lyon, le gouvernement eut la malencontreuse idée de présenter un projet de loi destiné à supprimer la mairie centrale et les libertés municipales de Lyon. Malgré de remarquables discours de MM. Le Royer, Ferrouillat et Millaud, la majorité adopta ce projet de loi le 4 avril 1873. M. Barodet dut cesser ses fonctions de maire le 12 avril. A cette occasion, il adressa à la population une proclamation au langage digne et modéré, dont cependant le préfet interdit l'affichage. Les débats de la Chambre sur la municipalité lyonnaise avaient retenti du nom de M. Barodet. Aussi, les électeurs de Paris ayant été appelés, le 21 avril suivant, à élire un député en remplacement de M. Sauvage, un grand nombre de membres du parti républicain eurent l'idée de mettre en avant la candidature de M. Barodet comme une protestation contre la loi qui avait enlevé à Lyon ses franchises municipales. A cette candidature les légitimistes, alliés aux bonapartistes, opposèrent celle de M. Stoffel, pendant que M. Thiers et les républicains modérés mettaient en avant la candidature de M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères. La lutte électorale prenait un caractère de gravité exceptionnelle par suite de la situation dans laquelle se trouvait le gouvernement, en butte aux attaques des monarchistes coalisés et qui ne cherchaient qu'une occasion pour le renverser. M. Barodet accepta la candidature qu'on lui offrait et envoya, le 13 avril, aux électeurs parisiens, une profession de foi dans laquelle il disait :

« En vous adressant à un serviteur modeste, mais déjà ancien, de la République, en le préférant même à des individualités plus éclatantes, et dont nul de nous ne voudrait méconnaître le mérite et les services, vous avez voulu, par votre choix, donner un solennel témoignage de la solidarité qui non-seulement unit les grandes cités entre elles pour la défense de leurs droits, mais qui rattache à la cause des libertés municipales les plus humbles des communes de France. La démocratie lyonnaise, dans les rangs de laquelle j'ai combattu, m'encourage à répondre à votre appel. Profondément pénétré de gratitude pour la généreuse initiative du peuple de Paris, elle me charge de vous dire qu'elle ne saurait mieux reconnaître votre fraternelle assistance qu'en envoyant un des siens réclamer avec vous :

1° La dissolution immédiate de l'Assemblée de Versailles;

2° L'intégrité absolue du suffrage universel;

3° La convocation à bref délai d'une Assemblée unique, qui seule peut voter l'amnistie et la levée de l'état de siége.

» A ce mandat que Lyon et Paris me donnent ensemble, je ne puis que souscrire; je mettrai mon honneur à le remplir, assuré d'ailleurs de l'adhésion unanime des républicains sans acception de nuances. »

Le 27 avril 1873, M. Barodet fut élu député par 180,005 voix, pendant que M. de Rémusat n'en avait que 130,000, et le colonel Stoffel 27,000. Les journaux de la réaction s'étaient attachés à représenter l'ancien maire de Lyon comme un énergumène et un démagogue dangereux, ce qui était absolument contraire à la vérité. Dans une circulaire adressée à ses électeurs (28 avril), M. Barodet s'attacha à indiquer le véritable caractère de son élection et de la politique qu'il voulait suivre. « Ma candidature n'était pas une candidature de combat, dit-il. Paris ne l'a soutenue et fait triompher que parce qu'il a compris qu'il s'agissait bien moins de lutter contre le gouvernement que de l'éclairer. Je m'attacherai à prouver dans toutes les occasions que l'esprit de concorde et d'union a trouvé en moi un représentant de plus, et par là, je l'espère, je justifierai votre confiance. » Cette élection, qu'on représenta comme le triomphe de la démagogie, fut le prétexte dont M. de Broglie et consorts se servirent pour renverser M. Thiers, inaugurer le gouvernement de combat contre les libertés et la République et proposer une restauration monarchique. M. Barodet alla siéger dans le groupe de l'Union républicaine, vota le 24 mai pour M. Thiers, prononça le 14 juin un discours sur l'élection du Rhône et répondit avec bonheur aux imputations calomnieuses dont l'ancienne municipalité de Lyon était encore l'objet. M. Barodet vota contre le septennat et contre la politique de ses ministres, pour les propositions Périer et Maleville (juillet 1874), s'abstint sur la constitution du 25 février 1875, se prononça contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans le IVe arrondissement de Paris contre MM. Vautrain et Charles Loiseau, accepta le programme Laurent-Pichat et déclara, dans sa profession de foi, qu'en cas de révision de la constitution, il demanderait le retour de l'Assemblée à Paris. Elu député, le 20 février 1876, par 8,930 voix, il a continué à siéger à l'extrême gauche, avec laquelle il a constamment voté.

* **BAROMÈTRE** s. m. — **Encycl.** Deux nécessités en quelque sorte contradictoires s'imposent au constructeur de baromètres : réduire les dimensions de l'appareil à des proportions commodes, et obtenir cependant dans ses oscillations des amplitudes aussi grandes que possible, pour faciliter les observations et leur donner toute la précision désirable. Les *baromètres* à mercure répondent bien à la première indication, mais ne satisfont pas à la seconde; les *baromètres* à eau, au contraire, sont d'une très-grande sensibilité, mais imposent des dimensions presque impossibles. M. de Celles a résolu la difficulté d'une façon très-ingénieuse : son baromètre se compose de deux tubes, l'un vertical, et dont il y a avantage à accroître autant que possible le diamètre, et l'autre horizontal, c'est-à-dire disposé en équerre par rapport

au premier, et d'un diamètre aussi petit que possible. Le premier tube sert de chambre barométrique, le second tient lieu d'une cuvette. Mais il est facile de comprendre que les variations de la colonne verticale amènent dans la colonne horizontale des variations qui sont avec les premières dans le rapport des carrés des rayons, de sorte que, si le tube vertical a un diamètre quadruple de celui du tube horizontal, une variation d'un millimètre dans le premier amènera une variation de 16 millimètres dans le second. Un index en fer est placé en avant de la colonne horizontale et se laisse pousser sans peine par cette colonne; mais comme il ne pourrait la suivre dans ses retraits qu'à la condition d'obturer exactement et d'opposer ainsi un obstacle énorme au jeu de l'appareil, un aimant convenablement disposé est chargé de l'amener au contact du mercure. C'est un inconvénient sérieux, l'attraction de l'aimant s'ajoutant nécessairement à la pression atmosphérique pour faire varier la hauteur de la colonne mercurielle. Si l'on veut déduire cette action de l'aimant par le calcul, c'est une grave complication, vu les incertitudes qui existent sur l'intensité des actions de l'aimant. Dans ces conditions, nous ne voyons pas assez l'utilité de l'index pour qu'il nous semble utile de le conserver dans cet ingénieux appareil, dont il trouble, à notre avis, le fonctionnement.

L'invention de M. de Celles avait été présentée à l'Académie des sciences en 1858. Le P. Secchi, deux ans auparavant, avait construit un appareil plus compliqué, mais non moins ingénieux. L'idée du savant italien peut se résumer en ceci : peser la colonne mercurielle, au lieu de la mesurer. Voici comment il la réalisa. Aux extrémités des bras d'une balance, il suspendait d'un côté le tube barométrique plongeant dans une cuvette, et de l'autre un contre-poids lui faisant équilibre à la pression moyenne. Il est facile de concevoir immédiatement que le contre-poids, quel que soit le rapport choisi entre les longueurs des bras de la balance, doit faire équilibre au poids du mercure contenu dans la partie du tube qui émerge de la cuvette, moins la différence du poids du verre plongé avec le poids d'un même volume de mercure. Négligeant, pour simplifier, cette dernière quantité, d'ailleurs très-faible, nous admettrons que lorsque, par la variation de la pression atmosphérique, la colonne mercurielle vient à s'élever, le poids de celle-ci s'augmentant, le tube s'enfonce dans la cuvette d'une hauteur égale à celle dont le mercure était monté dans le tube, c'est-à-dire que la hauteur de la colonne mercurielle qui émerge reste toujours sensiblement la même (nous avons dit pourquoi cette égalité n'est pas absolue). Si donc on suppose une aiguille fixée au-dessus du couteau de la balance, elle oscillera tantôt à droite, tantôt à gauche et, en parcourant un limbe convenablement divisé, indiquera très-nettement les variations des pressions atmosphériques. Pour faciliter les observations, le P. Secchi remplace l'aiguille par un miroir reflétant une échelle graduée placée à distance et réussit ainsi à noter de très-petites variations. Le très-grand avantage qu'offre cet appareil, c'est qu'on peut le rendre sensible à volonté, puisqu'il suffit pour cela d'augmenter le poids de la colonne mercurielle en augmentant le diamètre intérieur du tube; son inconvénient, c'est qu'il impose un calibrage très-exact du tube, opération toujours délicate, surtout lorsqu'il s'agit d'un tube en verre. Il est vrai qu'on peut sans inconvénient employer des tubes métalliques, à la seule condition de choisir un métal inattaquable par le mercure, le fer par exemple. Le P. Secchi, du reste, a indiqué, peut-être avec quelque exagération, les avantages de son appareil. Parmi ces avantages, on peut contester ceux qu'on ne pourrait obtenir qu'en créant des frottements, par exemple pour les appareils enregistreurs qu'il propose, ou encore les engrenages qu'il prétend pouvoir ajouter pour multiplier l'amplitude des oscillations et accroître par là même la rigueur des observations. Tout frottement, en effet, travail de l'appareil, aurait le grave inconvénient d'en diminuer la sensibilité, puisqu'il concourrait pour sa part à établir l'équilibre qu'on ne doit demander qu'au contre-poids. Nous sommes, au contraire, parfaitement d'accord avec le P. Secchi, quand il rappelle les difficultés qu'opposent aux observations barométriques le ménisque mercuriel, l'impureté du mercure, les différences de température, l'intensité de la pesanteur variable avec la latitude, etc., difficultés que supprime le nouvel appareil. S'il est vrai, comme l'affirme le P. Secchi, et comme cela doit être, que son instrument avance très-sensiblement sur les indications des *baromètres* ordinaires, dont la résistance est bien connue, c'est une preuve décisive en faveur du *baromètre* à balance et une invitation pressante aux observateurs d'adopter cet instrument.

Toutefois, ceux qui se trouveraient en mesure de tout sacrifier à la sensibilité du *baromètre* devraient adopter, non pas le *baromètre* à équerre, ni le *baromètre* à balance, ni aucun *baromètre* à mercure, mais le *baromètre* à eau, dont l'immense échelle est si séduisante. Nous n'avons pas à énumérer ici les causes qui s'opposent à la généralisation de son emploi; mais nous ne pouvons nous dispenser d'exprimer notre étonnement de ce que les grands établissements, qui ont tous les moyens désirables pour résoudre les plus sérieuses difficultés, ne possèdent pas encore de *baromètres* de ce genre.

Il en existe un, cependant, à la Société royale de Londres, où il a été construit par Daniell. C'est un tube en verre de 13m,20 de longueur et de 0m,025 de diamètre. On peut critiquer cette faible épaisseur de la colonne, qui exagère les effets de la capillarité. La difficulté la plus sérieuse consiste à empêcher la dissolution de l'air dans l'eau, qui pourrait amener rapidement, par les variations inévitables de la température, la destruction du vide barométrique. Pour obvier à cet inconvénient, on avait d'abord couvert l'eau de la cuvette d'une couche d'huile de castor; cette précaution étant restée insuffisante, on a remplacé l'huile par une dissolution de caoutchouc dans du naphte. Le *baromètre* de Daniell traduit les variations de la pression atmosphérique avec une merveilleuse rapidité, et ses indications pour les variations horaires devancent celles du *baromètre* ordinaire au point de démontrer complétement fausses les nombreuses tables dressées pour cet objet. Lorsque le vent est un peu fort, la colonne liquide du *baromètre* Daniell est en oscillation perpétuelle, à cause des changements incessants que le trouble de l'atmosphère amène dans la pression. Toutefois, ces variations ne se traduisent pas dans le *baromètre*, comme elles doivent se produire dans l'air, par secousses plus ou moins brusques, le frottement, dans un tube aussi étroit, opposant une résistance trop considérable au mouvement de la colonne liquide. Les oscillations, dans le cas dont nous parlons, se produisent donc alternativement de bas en haut et de haut en bas, avec une certaine lenteur.

Les *baromètres* à eau, comme les *baromètres* à mercure, reposent uniquement sur les effets directs de la pesanteur de l'atmosphère sur les liquides; celui que nous allons décrire sort complétement de cette donnée et, par un détour très-curieux, fait connaître les variations barométriques au moyen de deux thermomètres. La théorie de cet ingénieux appareil peut se résumer en ceci : comparaison des variations de deux colonnes liquides, dont l'une n'est soumise qu'aux variations de la température et dont l'autre subit de plus les effets variables de la pression atmosphérique. Cela demande quelques explications. Si l'on suppose deux thermomètres ordinaires de calibre différent et placés l'un près de l'autre de façon que leurs zéros se correspondent, comme les variations inégales des deux colonnes resteraient proportionnelles, toutes les lignes qui joindraient à tout moment les sommets des deux colonnes tendraient vers un même point de la ligne horizontale qui joindrait les zéros. Cette coïncidence serait la traduction visible de la proportionnalité des variations des deux colonnes. Mais si la colonne liquide d'un des thermomètres était mise inférieurement en communication avec l'atmosphère, les variations de cette colonne dépendraient alors de deux facteurs indépendants l'un de l'autre, la température et la pression atmosphérique, et la coïncidence dont nous avons parlé n'aurait plus lieu. En ce cas, l'écart entre le point de coïncidence de la première hypothèse et le point de rencontre variable dans la seconde serait la traduction visible du déplacement produit dans le thermo-*baromètre* par la pression atmosphérique toute seule, et rien ne serait plus facile que d'interpréter cette traduction par le calcul ou d'en exprimer le sens empiriquement par une échelle établie sur l'horizontale qui joindrait les zéros. Dans l'appareil que MM. Hans et Hermary ont construit sur ces données, le thermo-*baromètre* est représenté par un tube en U contenant de l'acide sulfurique couvert d'une légère couche d'huile. Un fil qu'on tend au niveau supérieur des deux colonnes marque la direction de la ligne qui les joint. L'appareil est on ne peut plus ingénieux; malheureusement, il a peu de précision et il présente à l'observation de sérieuses difficultés.

Tels sont les *baromètres* liquides aujourd'hui connus. Nous n'insisterons pas sur les *baromètres* solides ou anéroïdes, dont nous avons suffisamment parlé dans le *Grand Dictionnaire*. Le grand *baromètre* de ce genre qu'on a installé en 1876 à la pointe Saint-Eustache est une fantaisie parisienne, remarquable seulement par les dimensions du cadran (1m,50) et par la façon ingénieuse dont M. Redier a pu résoudre ce problème : mouvoir, avec un tube anéroïde de médiocre volume, une aiguille qui pèse 1,500 grammes.

Après cette étude purement descriptive sur les *baromètres*, il nous reste à parler des observations auxquelles on a pu se livrer à l'aide de ces instruments. Bien que cette partie de notre travail soit traitée assez longuement dans le tome Ier du *Grand Dictionnaire*, les incertitudes qui règnent encore sur les observations de ce genre et sur les déductions qu'on a cru pouvoir en tirer nous mettent dans l'obligation de nous étendre un peu longuement sur les dernières études auxquelles le *baromètre* a donné lieu.

La question des variations diurnes du *baromètre* a longtemps divisé et divise encore les physiciens. Nous avons indiqué déjà la principale cause des divergences qu'on remarque dans les tables de ces variations dressées par les divers observateurs. Il ne faut pas oublier que le *baromètre* à mercure est un appareil paresseux, cédant lentement et comme à regret aux influences de l'atmosphère. Il ne faut donc accepter qu'avec réserve les données fournies par les tableaux suivants, bien qu'ils aient été dressés par des hommes dont la compétence ne saurait être mise en doute. Le premier, relatif aux variations diurnes, est dû à M. Leverrier; il donne, selon l'usage reçu, les observations moyennes pour chaque année, à 9 heures du matin, midi, 3 heures du soir et 9 heures du soir.

Année.	9 h. m.	Midi.	3 h. s.	9 h. s.
1856	755,8	755,5	751,1	755,6
1857	757,3	757,0	756,5	757,1
1858	757,5	757,1	756,5	757,1
1859	756,6	756,3	755,8	756,2
1860	754,5	754,2	753,9	754,4
1861	757,0	756,7	756,2	756,7
1862	756,2	755,9	755,4	756,0
1863	757,7	757,3	756,8	757,4
1864	756,5	756,1	755,5	756,2
1865	756,5	756,1	755,7	756,2
1866	755,6	755,3	754,8	755,2
1867	756,9	756,7	756,2	756,7
1868	757,2	756,9	756,4	756,8
1869	759,0	756,6	756,1	756,6
Moyenne :	756.6	756,3	755,8	756,3

On peut conclure de ce tableau, d'ailleurs confirmé par d'autres en ce point, que la pression atmosphérique diurne atteint son maximum vers 9 heures du matin et son minimum vers 3 heures du soir. Les variations mensuelles, dont nous donnons le tableau d'après le même observateur, tendraient à faire admettre le maximum en février et le minimum en mars, rapprochement assez bizarre et qui est, du reste, formellement contredit par d'autres observations. Celles de M. Leverrier portent cependant sur quatorze années, de 1856 à 1869.

Mois.	9 h. m.	Midi.	3 h. s.	9. h. s.
Janv.	756,8	756,6	756,2	756,6
Févr.	758,6	758,4	757,9	758,5
Mars	753,9	753,7	753,0	753,5
Avril	755,9	755,6	754,9	755,4
Mai	755,2	754,9	754,4	755,1
Juin	757,3	757,0	756,6	757,1
Juillet	757,3	757,0	756,6	757,0
Août	756,6	756,2	755,7	756,2
Sept.	756,6	756,3	755,7	756,3
Oct.	756,2	755,9	755,4	756,0
Nov.	756,8	756,5	756,1	756,7
Déc.	757,7	757,4	757,1	757,5
Moyenne :	756,6	756,3	755,8	756,3

Nous sommes obligé de répéter que toute induction qu'on voudrait tirer de ces tableaux serait hasardée. Il n'en est pas de même de celles qu'on pourrait demander au tableau suivant, qui donne l'intensité des oscillations diurnes pour diverses latitudes. Ces données sont une base nécessaire, et l'on pourrait dire sûre, pour l'étude des marées atmosphériques, sujet intéressant, mais enveloppé jusqu'ici d'une profonde obscurité.

Oscillation diurne	Localités.	Observateurs.
mm		
2,55	Amérique équatoriale. Latitude, 23° N. et 12° S.	Humboldt et Bonpland.
2,82	Quito, au Pérou. Latitude, 0°; 2,908 mètres de hauteur.	La Condamine.
3,40	Payta, côtes du Pérou. Latitude, 5°; au niveau de la mer.	Duperrey.
2,39	Santa-Fé-de-Bogota. Latitude, 4°35' N.; 2,661 mèt. de haut.	Boussingault et Rivero.
2,34	Brésil, Rio-Janeiro et Missions des Indiens. Latitude, 22° 54' S	Dorta, Freycinet et Erchwege.
1,10	Las Palmas, Canaries. Latitude, 28° 8' N.	Léopold de Buch.
1,75	Le Caire. Latitude, 30° 3' N	Coutelle.
1,20	Toulouse. Latitude, 43° 34' N.	Marqué (Victor).
1,00	Chambéry. Latitude, 45° 34' N.; 267 mètres de hauteur.	Billet.
0,94	Clermont-Ferrand. Latitude, 45° 46' N.; 409 mètres de haut.	Ramond.
0,80	Strasbourg. Latitude, 48° 34' N.	Herrenschneider.
0,76	Paris, Observatoire. Latitude, 48° 50' N.	Bouvard aîné.
0,36	La Chapelle, près de Dieppe. Latitude, 49° 55' N.	Nell de Bréauté.
0,20	Kœnigsberg. Latitude, 54° 52' N	Besses et Sommer.
0,00	Latitude, 47° N	Parry.

Au même point de vue, nous ne pouvons que recommander l'étude de l'influence de la direction du vent sur la pression atmosphérique, en exprimant toutefois le désir qu'on y fasse intervenir un facteur très-important, la vitesse du vent. Ce tableau important est dû à M. Bouvard; les observations ont été faites de 1816 à 1826.

Vent.	Hauteur moyenne.	Nombre d'observations.
S.	752,8	2,029
S.-O.	753,2	2,125
O.	756,0	2,606
N.-O.	758,4	1,056
N.-E.	759,7	1,142
E.	757,2	958
S.-E.	754,3	658

Nous avons dit que l'étude des marées atmosphériques n'avait été faite jusqu'ici que d'une façon tout à fait imparfaite. Il est inutile d'énumérer les causes de cet insuccès, causes au nombre desquelles figurent nécessairement l'extrême mobilité de l'élément dont il s'agit d'étudier les mouvements et l'imperfection des instruments employés à cette étude. Toutefois, l'influence des attractions lunaire et solaire sur la masse de l'air est évidente en soi, puisque cette influence suffit à déplacer d'énormes masses liquides, et il est aussi absurde de nier les marées atmosphériques qu'il est difficile d'en préciser les lois au moyen de l'observation directe. D'illustres savants, parmi lesquels nous citerons Arago, après avoir sérieusement étudié la question de l'influence de la lune sur les circonstances atmosphériques, sont arrivés à une conclusion complétement négative, ce qui peut paraître hasardé en théorie et, s'il faut en croire des observations que nous citerons plus loin, contraire à l'expérience. Dans cette question, nous ne tenons, bien entendu, aucun compte des opinions populaires sur les influences de la lune; mais peut-on nier, d'une part, les relations qui existent entre les hauteurs barométriques et les accidents atmosphériques, et n'est-il pas certain, d'autre part, que les pressions atmosphériques et les hauteurs barométriques qui en dépendent sont dépendantes dans une certaine limite des positions de la lune dans l'espace? Il était devenu de mode de nier cela après Arago, et la question paraissait décidément vidée; un retour paraît s'être opéré depuis vers les idées de M. Flaugergues, l'adversaire d'Arago. Il convient ici, pour éclairer la question, de rapprocher les observations de M. Schübler, dans le sud-ouest de l'Allemagne, observations qui s'étendent à une période de 28 années, des observations que M. Flaugergues a continuées à Viviers pendant 20 ans. Les premières, il est vrai, ne se rapportent pas directement à notre sujet, mais concernent le rapport des jours de pluie avec les phases diverses de la lune; mais comme on sait, d'autre part, que les jours de pluie coïncident d'une façon remarquable avec une dépression atmosphérique, la comparaison des deux tableaux serait d'autant plus probante qu'ils auraient été dressés à des points de vue plus différents.

Un simple coup d'œil suffit pour montrer : 1° que le nombre des jours de pluie augmente constamment quand la pression atmosphérique diminue; 2° que le maximum des jours de pluie coïncide avec le minimum de hauteur barométrique; 3° que le minimum des jours de pluie correspond au maximum de la hauteur barométrique. On ne saurait désirer une corrélation plus parfaite, à moins qu'on n'exige, ce qui serait absurde en pareille matière, une exacte proportionnalité dans les progressions qui se produisent en sens inverse.

Voici donc le tableau qui résume les deux séries d'observations que nous venons de signaler et qui se rapportent, on ne l'oubliera pas, à des époques et à des pays différents :

Age de la lune.	Jours de pluie sur 1,000.	Hauteurs barométriques.
Nouvelle lune	306	755,48
1er octant.	306	755,44
1er quartier.	325	755,40
2e octant.	341 (maxim.)	754,79 (minim.)
Pleine lune.	337	755,30
3e octant.	313	755,69
D. Quartier.	284 (minim.)	756,23 (maxi.)
4e octant.	290	755,50

Baron de Groschaminet (LE), opéra-bouffe en un acte, paroles de M. Nuitter, musique de M. Duprato; représenté aux Fantaisies-Parisiennes le 24 septembre 1866. C'est une bouffonnerie assez amusante, dans laquelle on a distingué la légende du baron et des chœurs bien traités. Chanté par Gourdon, Bonnet, Barnolt et Mlle Bonelli.

* **BARON** (Pierre), théologien protestant du XVIe siècle. Pour échapper aux persécutions exercées contre les protestants sous Charles IX, il passa en Angleterre et obtint, en 1575, une chaire de théologie au collége Marguerite, de l'université de Cambridge. A la suite d'une longue polémique qu'il soutint contre son collègue, le docteur Whitaker, au